



## **APPEL A CANDIDATURES INTERNES**

Nous devons procéder au recrutement d'un(e) **DIRECTEUR(TRICE) DE LA GESTION LOCATIVE ADJOINT(E)**. Le poste est à pourvoir à la Direction de la Gestion Locative située à Champ-Fleuri à Sainte-Clotilde.

### **◆ DEFINITION**

Il (elle) coordonne le fonctionnement des Agences et Services afin d'optimiser la gestion locative et la gestion de proximité.

En appui au (à la) Directeur(trice) de la Gestion Locative, il (elle) contribue à la déclinaison de la stratégie d'entreprise et au pilotage opérationnel quotidien des Agences et Services dans leurs champs d'intervention pour assurer et renforcer notre gestion locative et notre gestion de proximité.

### **◆ MISSIONS**

Il (elle) a en charge, au niveau des Agences et Services, l'application de la politique de gestion locative et de proximité arrêtée par le Directeur de la Gestion Locative et en assure le déploiement, le suivi et le contrôle, ainsi que le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

- ❖ Animer le pilotage opérationnel des Agences :
  - Mettre en place et contrôler toutes les actions possibles et nécessaires pour respecter les objectifs décidés par le(la) Directeur(trice) de la Gestion Locative en termes d'indicateurs de gestion (impayés, réclamations, vacance, budgets) ;
  - Piloter le suivi opérationnel de ces indicateurs de gestion locative en organisant et animant des revues d'activité formalisées avec chaque Responsable d'Agence ;
  - S'assurer que les résultats sont conformes aux objectifs et proposer les axes correctifs ou d'amélioration ;
  - Apporter une aide et un soutien aux Responsables d'Agence dans leur mission, donner du sens dans l'exécution des missions des Agences, organiser et animer des réunions thématiques au sein des Agences ;
  - Accompagner et renforcer l'acculturation budgétaire des Agences : respect du cadre budgétaire alloué, analyse des devis, engagement des dépenses, contrôle et réception des prestations, paiement des factures.

- ❖ Accompagner la déclinaison de la stratégie d'entreprise au sein de la Direction de la Gestion Locative, en lien étroit avec les Agences et Services :
  - Accompagner le développement et le renforcement de la Proximité sur le plan opérationnel (déploiement des gardiens d'immeubles) ;
  - Participer activement au déploiement et à l'appropriation des nouveaux outils mis à disposition des équipes : Qlikview, outils de mobilité...
  - Veiller à la bonne application des directives fixées concernant la politique des loyers ;
  - Participer à la définition des actions permettant d'améliorer la satisfaction clientèle et accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ces actions.
  
- ❖ Proposer et modéliser toute procédure et process de gestion locative visant à améliorer les pratiques et la performance des Agences et des Services de la Direction de la Gestion Locative et à garantir le respect par les Agences et les Services des dispositions légales et réglementaires ;
- ❖ Être le(la) référent(e) métier sur les problématiques générales entre les Agences et les autres Services de l'Entreprise ;
- ❖ Assurer la représentation de la Direction de la Gestion Locative, auprès des différentes institutions et partenaires, collectivités, associations partenaires, associations de locataires...
- ❖ Rendre compte au (à la) Directeur(trice) de la Gestion Locative de l'ensemble de ses missions.

Les fonctions confiées sont de natures évolutives et peuvent être modifiées en fonction des nécessités d'administration et de gestion.

## ◆ POSITIONNEMENT

**Emploi repère** : Gestion Locative

**Statut repère** : Cadre

## ◆ PRE-REQUIS

- ❖ Être titulaire d'un diplôme de niveau I en Economie, Gestion, Droit, Finances ou métiers de l'Immobilier et de la construction ;
- ❖ Posséder une expérience réussie d'au moins 5 années dans la gestion locative ;
- ❖ Avoir une expérience réussie d'au moins 5 ans dans l'animation et le pilotage d'équipes ;
- ❖ Être apte à gérer des situations complexes impliquant des acteurs internes et externes différents et nécessitant des compétences dans le domaine de la gestion, du juridique et du technique.

**LA SIDR SE RESERVE LE DROIT DE PROCEDER OU DE FAIRE PROCEDER A DES TESTS TECHNIQUES ET/OU DE PERSONNALITE POUR VERIFIER L'ADEQUATION DE LA CANDIDATURE AU POSTE.**